

Annexe I : Nature des informations fournies par ERDF

1° Données des réseaux publics de distribution d'électricité à moyenne échelle communiquées dans le cadre de la présente convention :

Seules sont communicables les données suivantes :

- Le tracé du réseau électricité : niveau de tension (HTA, BT), type (fil nu, torsadé, souterrain), organes de coupure, sans indiquer la nature et la section du conducteur ni l'année de pose.
- La position des postes source HTB-HTA et des postes de distribution publique HTA-BT, leur nom, sans indication sur leur puissance réelle.
- La position des postes clients (consommateurs ou producteurs) représentés par leurs symboles, sans nom signifiant ni indication sur leur puissance réelle.

2° Représentation des ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité à moyenne échelle :

A titre indicatif, les symboles utilisés par ERDF dans son Système d'Information Géographique sont les suivants :

Pour le format SHAPE (à mettre à jour si la communication est au format DXF) :

